BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : **62 1/2 MILLIONS** DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 8 Mai 1897

RAPPORTS ET RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ÉTHIOU PÉROU — HEMMERLÉ ET Cie, Succrs

RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

1897

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. E. DUTILLEUL, *Président Honoraire*,
E. GOUIN, *Président*,
H. BAMBERGER, *Administrateur*,
R. DE BAUER, —
CH. DEMACHY, —
Cte A. DE GERMINY, —
ED. NŒTZLIN, —
J. STERN. —

Censeurs :

MM. CHOPPIN DE JANVRY,
I. SALLES.

Commissaires :

POUR L'EXERCICE 1897 :

MM. TIMMERMAN,
LEVOT.

Directeurs :

MM. J. H. THORS,
L. VILLARS,
E. CHEVRANT.

Sous-Directeur :

M. L. DE STEIGER.

Fondés de Pouvoirs :

MM. G. ROQUERBE,
F. ARBELOT,
CH. G. DUMAINE.

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 62 1/2 MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 8 Mai 1897

Rapport du Conseil d'Administration.
Rapport des Commissaires.
Résolutions de l'Assemblée.
Comptes de l'Exercice 1896.

PARIS
IMPRIMERIE ÉTHIOU PÉROU — HEMMERLÉ ET Cie, Succrs
RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS.
—
1897

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DANS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 8 Mai 1897

MESSIEURS,

Conformément aux prescriptions des Statuts, nous venons vous présenter notre Rapport annuel et vous soumettre les Comptes de l'Exercice 1896.

Troublé déjà profondément dans les derniers mois de 1895, le marché financier n'a pu retrouver, l'année dernière, la confiance et l'animation indispensables pour créer et entretenir un grand mouvement d'affaires. Il a été fait peu d'appels au public : l'énumération des opérations, auxquelles nous avons participé, sera donc courte.

De concert avec d'autres Établissements de notre place, nous avons ouvert nos guichets, pour la souscription publique de 45,000 Obligations 4 °/₀ de la Compagnie Française des Câbles télégraphiques. Ces titres, créés, avec une subvention de l'État, pour construire et poser un second câble entre Brest et New-York, ont été bien accueillis par le public : ils se maintiennent au-dessus du prix d'émission.

Nous avons concouru au placement d'un Emprunt 3 °/₀ Norvégien de 25 millions de couronnes, et à la conversion des Obligations 4 °/₀ du Crédit Foncier Franco-Canadien. Ces deux opérations ont eu un plein succès.

En outre, nous nous sommes intéressés, tant pour notre clientèle que pour nous-mêmes, à l'émission des 919,500 Obligations de 100 francs du Protectorat de l'Annam et du Tonkin, que nous avons couverte près de trois fois, et à l'émission de l'Emprunt Russe 3 °/₀ de 400 millions, pour lequel nous avons souscrit 483 millions. Votre Établissement a réalisé avec bénéfice les titres qui lui ont été attribués.

Vous connaissez, Messieurs, le développement que ne cessent de prendre les forces économiques et industrielles de la Russie, sous l'impulsion d'un Ministre éminent. Nous ne restons pas étrangers à ce mouvement : avec des associés au nombre desquels se trouvent des Établissements industriels français de premier ordre, nous avons participé, dans le dernier exercice, à la fondation de la Société Métallurgique de l'Oural Volga, de la Société de Matériel de Chemins de fer du Haut-Volga, de la Société Générale pour l'Industrie en Russie. La compétence des Métallurgistes et Ingénieurs français, auxquels nous nous sommes joints pour ces différentes créations, nous permet de bien augurer de leurs résultats.

L'an dernier, nous vous disions la part que nous avions prise à la constitution de la Banque Russo-Chinoise. Cette Banque a commencé à fonctionner à Pétersbourg et Shanghaï dans les premiers mois de 1896, et a rapidement développé le champ de ses opérations. Elle compte déjà sept succursales parmi lesquelles une à Paris et diverses agences en Sibérie et à Lyon. Les premiers résultats obtenus donnent bon espoir pour l'avenir.

Les succursales d'Amsterdam, de Bruxelles et de Genève continuent à nous donner un très utile concours. Parmi les principales affaires auxquelles elles ont pris part, avec succès, nous nous bornerons à citer la conversion de la Rente hollandaise 3 ½ °/₀, la conversion des emprunts de la Ville de Gand, l'emprunt municipal de Genève, l'émission d'une première série d'Obligations 4 °/₀ de la Banque pour entreprises électriques à Zurich.

Dans notre précédent rapport, Messieurs, nous mentionnions une avance de 50 millions faite au Gouvernement espagnol par un groupe important de Sociétés financières et de Maisons de banque de Paris et de l'Étranger, associé à notre Établissement. Cette avance arrivait à échéance en Novembre et en Décembre derniers : malgré les circonstances adverses, elle a été remboursée avec ponctualité. Depuis lors, le Gouvernement espagnol s'est adressé à ses nationaux qui ont répondu, avec le plus grand empressement, à son appel. Nos engagements en Espagne sont donc très réduits. Ils consistent principalement en une avance relativement peu importante faite à la Compagnie des Chemins de fer Andalous, sous bonnes garanties. Les obligations de cette Compagnie, que nous avons en portefeuille, sont évaluées dans notre Bilan à un prix qui s'éloigne peu des cours actuels.

Nous vous avions aussi annoncé, l'année dernière, l'heureuse issue des négociations engagées avec le Gouvernement de la Répu-

blique Argentine pour le rachat de la Compagnie française des Chemins de fer Argentins. La majeure partie du prix — 53 millions environ — est en voie de règlement, comme il ressort des avis publiés par la Compagnie, au moyen de l'échange des obligations de la Compagnie contre des titres directs du gouvernement. Il ne reste à liquider que le compte des garanties d'intérêt arriérées; mais on peut espérer que cette liquidation se fera bientôt. Depuis un an, les cours se sont beaucoup relevés et affermis; ils donnent une forte plus-value à ces titres de notre portefeuille. Nous avons cru cependant répondre à vos idées de prudence, en ne passant aucun bénéfice d'évaluation avant que tout ne soit réglé. Nous avons donc laissé nos Obligations des Chemins de fer Argentins au prix du Bilan de 1895.

Nous n'avons rien à vous dire de nouveau sur la Compagnie des Chemins de fer de la Province de Santa-Fé : aucune solution n'est encore intervenue, malgré les efforts persévérants de la Compagnie, du Syndicat des Obligataires et de leurs représentants à Buenos-Ayres. Ces titres sont maintenus également au prix du Bilan de 1895.

Nous arrivons maintenant au **Compte de Profits et Pertes.**

Les **Commissions** ont donné 1,239,290 fr. 64 c. contre 2,364,183 fr. 81 c. en 1895. La diminution est due au petit nombre des émissions et non à un ralentissement des affaires ordinaires de banque, qui ont été, au contraire, plus productives que dans l'exercice antérieur.

Les chapitres **Reports, Intérêts et Bénéfices du Portefeuille** donnent 3,623,532 fr. 26 c., résultat à peu près égal à celui de 1895.

Le Compte **Fonds publics, Actions et Obligations** laisse un

bénéfice de 2,254,435 fr. 96 c., résultant, presque pour la totalité, de réalisations. Il avait donné 500,000 francs de plus dans l'Exercice précédent : la situation du marché, l'année dernière, n'explique que trop cette différence.

Au Compte **Divers,** vous trouverez un bénéfice de 41,726 fr. 11 qui n'exige aucune explication.

Les Succursales ont produit, en dehors de l'intérêt à 5 % sur leur capital, un bénéfice de 769,053 fr. 35 c. contre 1,022,955 fr. 75 c. en 1895. Cette diminution doit être attribuée aux mêmes causes que celles déjà signalées pour les opérations du Siège social.

Le Crédit du **Compte de Profits et Pertes** s'élève donc à 7,928,038 fr. 32 c.

Le Débit est de 1,496,900 fr. 13 c.; il présente une différence en moins de 524,944 fr. 41 c., sur le chiffre de l'Exercice antérieur. Cette différence provient de ce que nous avions, en 1895, amorti les dépenses nécessitées par l'agrandissement de nos bureaux — 500,000 francs — tandis qu'en 1896, nous n'avons pas eu de frais de ce genre.

En résumé, l'Exercice 1896 se solde par un bénéfice net de 6,431,137 fr. 69 c., inférieur à celui de 1895. Et cependant nous vous proposerons de voter un dividende supérieur de 5 francs au dernier, soit 45 francs. C'est qu'en effet, Messieurs, l'Exercice 1895 ayant laissé un solde à nouveau de 4,424,273 fr. 92 c. — sans parler des autres réserves — il nous a semblé que nous pouvions vous répartir la presque totalité du bénéfice acquis en 1896, en ajoutant encore 528,359 fr. 92 c. au report à nouveau qui atteindra, ainsi, près de 5 millions.

Votre Société vient d'accomplir son vingt-cinquième Exercice.

Pendant ces vingt-cinq ans, traversés de crises politiques et financières, les bénéfices bruts de la Banque ont atteint la somme de . . . . . Fr. 199.454.875 24

Les impôts, les frais et les dépenses de toute nature, ont été de 39.377.241 40

Le bénéfice net pour les Actionnaires s'est donc élevé à . . . . . Fr. 160.077.633 84

ou 10 1/4 °/₀ par an.

Cette somme a été répartie comme suit :

Dividendes . . . . . Fr.		136.875.000 »
ou 8 3/4 °/₀, en moyenne.		
Réserve légale . . . Fr.	6.250.000 »	
Fonds de prévoyance . .	12.000.000 »	
Report à l'Exercice 1897.	4.952.633 84	
	23.202.633 84	23.202.633 84
Total égal . . . Fr.		160.077.633 84

Notre Direction et notre personnel nous ont toujours secondés avec une intelligence et un zèle que nous nous faisons un devoir et un plaisir de constater.

Vous n'avez pas, cette année, d'Administrateur à réélire.

Vous avez à nommer un Censeur, par suite de l'expiration du mandat de M. Choppin de Janvry, Censeur sortant et rééligible.

Messieurs,

Depuis 1873, vous choisissiez chaque année M. Leviez comme Commissaire des comptes. M. Leviez est mort il y a trois mois environ. Par sa droiture, par l'aménité de son caractère et de ses manières, par ses connaissances spéciales et son expérience, il avait gagné l'estime et l'amitié de tous ceux qui avaient affaire à lui. Sa mort a laissé les plus profonds regrets à ses amis, parmi lesquels nous tenons à être comptés. Vous vous associerez tous, nous n'en doutons pas, aux sentiments qu'elle nous a causés.

Ce deuil n'est pas le seul que nous ayons à déplorer.

La Banque a perdu l'un de ses fondés de pouvoirs, M. Grabianka, Chef du Contrôle, qui était attaché à notre Établissement depuis l'origine. Actif, laborieux, intelligent, il avait toute notre confiance et notre estime; nous le regrettons vivement.

Après la lecture du Rapport de M. le Commissaire, nous soumettrons à votre approbation les Résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DU COMMISSAIRE

MESSIEURS,

Au mois de Février dernier, le plus ancien de vos Commissaires, M. Leviez, nous a été enlevé après une pénible maladie.

M. Leviez apportait, dans la mission qui lui était confiée chaque année depuis 1873, une parfaite connaissance des affaires, un jugement très sûr et très droit, et le respect absolu de vos intérêts.

L'Assemblée s'associera, sans nul doute, au profond regret qu'exprime votre Commissaire de la perte d'un Collègue dont il avait pu apprécier les hautes qualités.

Conformément à la résolution que vous avez prise dans l'Assemblée Générale du 8 Mai 1896, et qui confère à chacun des Commissaires la faculté de remplir seul, en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque, le mandat que vous leur avez confié, j'ai l'honneur de vous présenter le Rapport sur la situation de votre Société, sur le Bilan et sur les comptes établis par le Conseil d'Administration pour l'Exercice 1896.

Le Bilan Général de la Banque de Paris et des Pays-Bas au 31 Décembre 1896 et le Compte de Profits et Pertes ont été mis à la disposition de votre Commissaire à l'époque voulue par la loi,

c'est-à-dire plus de 40 jours avant la date fixée pour votre Assemblée Générale.

L'examen a été rendu facile par la lecture d'états très complètement détaillés, et par les nombreuses explications que la Direction s'est empressée de fournir.

ACTIF

Le total de l'Actif s'élève à 204,842,598 fr. 16 c. ou plutôt, en déduisant le chiffre de 9,024,500 fr. 75 c. qui ne représente que des comptes d'ordre, à la somme de 195,818,097 fr. 41 c.

L'Actif est représenté par quinze chapitres. Cinq consistent, soit en argent comptant, soit en valeurs réalisables immédiatement et pour la plus grande partie réalisées aujourd'hui.

Ce sont les comptes suivants :

Espèces en Caisse et à la Banque . .	Fr.	12.115.629 05
Portefeuille, Paris, Province et Étranger .		34.068.448 81
Fonds disponibles dans les Banques, à l'Étranger		4.775.676 45
Reports		37.316.988 10
Coupons à encaisser.		1.784.923 14
Ils donnent un total de.	Fr.	90.061.665 55

Le Portefeuille, composé d'Effets revêtus de tous les caractères du papier commercial de premier ordre, est réalisé sauf sur quelques

valeurs, d'importance d'ailleurs insignifiante, dont l'échéance est prochaine.

Les Reports ont été accomplis avec toute prudence.

Les Banques à l'Étranger, où des fonds disponibles étaient déposés, sont des Établissements de premier rang, et donnent toute confiance.

Dans les autres comptes sont groupées les créances, ainsi que les valeurs et les propriétés de la Banque.

Les créances, c'est-à-dire :

Les *Correspondants*	Fr.	40.733.500 35
Les *Avances sur garanties*		3.663.083 27
Les *Comptes-courants des Syndicats* . .		1.214.395 51
	Fr.	45.610.979 13

Cet élément important de l'Actif de la Banque semble, par suite de la division des créances, le bon choix et le crédit des correspondants être placé dans des conditions régulières d'exactitude et de solidité.

Les valeurs constituant ce que nous appellerons le portefeuille titres de la Société sont désignées dans les trois Comptes :

Fonds d'État.	Fr.	8.170.843 47
Actions et Obligations		38.563.416 81
Participations diverses		7.141.673 27
et représentent un total de	Fr.	53.875.933 55

Les Fonds d'État se divisent en 31 natures de titres, les Actions en 134, les Obligations en 37.

Pour toutes ces valeurs, les règles posées dans une délibération prise à l'origine de la Banque ont été scrupuleusement observées. Leur taux est fixé, soit au cours moyen du mois de Décembre, lorsque cette moyenne est inférieure au cours du 31 Décembre, soit au cours du 31 Décembre, lorsque ce cours est inférieur à la moyenne du mois.

Quelquefois même, on a adopté des évaluations beaucoup au-dessous. Tel est le cas pour les Obligations des Chemins de fer de la Province de Santa-Fé et pour les Obligations des Chemins de fer Argentins. Ces titres figurent au Bilan au même prix qu'au Bilan du 31 Décembre 1895. En ce qui concerne les Obligations des Chemins de fer Argentins, la Banque a cru sage d'attendre la réalisation complète des engagements du Gouvernement Argentin pour faire ressortir le bénéfice résultant de la vente de la ligne.

Le Compte *Participations diverses* s'élève à 7,141,673 fr. 27 c. Il comprend 18 affaires qui se poursuivent dans d'excellentes conditions.

Le Compte de *Divers* qui se chiffre par 3,431,162 fr. 88 c. ne représente que des comptes d'ordre et des créances de réalisation certaine.

Les Comptes *Immeubles* et *Mobilier* présentent les mêmes chiffres que l'année précédente.

PASSIF

Le Passif, défalcation faite des comptes d'ordre, se monte à 195,818,097 fr. 41 c. Sur ce chiffre 103,561,440 fr. 95 c. appartiennent à des tiers.

Ce sont :

Effets à payer	Fr.	15.018 843 92
Coupons à payer		7.063.623 39
Liquidation 31 Décembre 1896		1.744.125 38
Comptes divers		6.348.540 01
Correspondants en France et à l'Étranger .		73.386.308 25

Ce dernier compte provient en grande partie des services de Trésorerie, ainsi que des paiements d'arrérages et de coupons que votre Établissement est chargé d'opérer, soit pour le compte de Gouvernements, soit pour le compte de Banques, de Compagnies de Chemins de fer et de Sociétés diverses dont les sièges sociaux sont hors de France. La plupart de ces comptes ne sont d'ailleurs acceptés par la Banque que sous la réserve de termes convenus et de préavis obligatoires.

Les autres comptes du Passif, qui s'élèvent à la somme de 92,256,656 fr. 46 c., se divisent ainsi :

Capital social	Fr.	62.500.000 »
Réserve légale		6.250.000 »
Fonds de prévoyance		12.651.244 85
Profits et Pertes.— Report de l'Exercice 1895		4.424.273 92
Profits et Pertes. — Exercice 1896		6.431.137 69
	Fr.	92.256.656 46

ils appartiennent à la Société elle-même.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le *Compte de Profits et Pertes* se solde par un Bénéfice net de 6,431,137 fr. 69 c.

En ajoutant à cette somme le chiffre de 4,424,273 fr. 92 c. représentant le report des bénéfices des Exercices antérieurs, on obtient un total de 10,855,411 fr. 61 c.

Votre Conseil a pensé qu'il pouvait, en présence de ces résultats, vous proposer la distribution d'un dividende de 45 francs, supérieur de 5 francs à celui de l'exercice 1895, et reporter à nouveau aux Exercices suivants une somme de 4,952,633 fr. 84 c., supérieure de 528,359 fr. 92 au report de l'Exercice précédent.

Votre Commissaire s'associe entièrement à cette proposition et vous propose d'approuver le Bilan et les Comptes de l'Exercice 1896, tels qu'ils vous sont présentés par le Conseil d'Administration.

Paris, le 4 Avril 1897.

Le Commissaire,

TIMMERMAN.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 8 Mai 1897

Première Résolution.

L'Assemblée générale, à l'unanimité,

Approuve dans toutes leurs parties le Rapport et les Comptes de l'Exercice 1896, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration, et fixe à **45** francs par action le montant du dividende pour cet Exercice.

Un acompte de **20** francs sur le dividende ayant été payé le 1er Janvier dernier, le solde, soit **25** francs par action, sera payé à partir du 1er Juillet 1897, sous déduction des impôts établis par les lois de finances.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale, à l'unanimité, nomme :

M. Choppin de Janvry, Censeur.

Troisième Résolution

L'Assemblée générale nomme :

M. Timmerman

et M. Levot

Commissaires chargés de faire un Rapport à la prochaine Assemblée générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'Exercice 1897, — avec faculté, pour chacun des deux Commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque,

Et fixe à deux mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle du ou des Commissaires.

COMPTES

De l'Exercice 1896

BILAN GÉNÉRAL au 31 Décembre 1896.

ACTIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Espèces en caisse et à la Banque . . . . . Fr.	10.688.064 69	1.427.564 36	12.115.629 05
Portefeuille. . { Paris et Province	27.530.895 33	» »	27.530.895 33
Portefeuille. . { Étranger	1.585.365 28	4.952.188 20	6.537.553 48
Fonds disponibles dans les Banques, à l'étranger.	4.658.892 35	116.784 10	4.775.676 45
Succursales. . . { Comptes fixes	8.000.000 »	» »	9.024.500 75
Succursales. . . { Comptes courants	1.024.500 75	» »	
Comptes courants des Syndicats.	1.214.395 51	» »	1.214.395 51
Correspondants et Comptes courants { en France	11.124.377 87	279.898 12	40.733.500 35
Correspondants et Comptes courants { à l'étranger	21.956.408 58	7.372.815 78	
Reports	26.913.833 55	10.403.154 55	37.316.988 10
Coupons à encaisser	1.784.923 14	» »	1.784.923 14
Avances sur garanties	3.204.983 27	458.100 »	3.663.083 27
Fonds d'États.	8.151.510 97	19.332 50	8.170.843 47
Actions et Obligations	34.821.795 46	3.741.621 35	38.563.416 81
Participations diverses	4.282.643 91	2.859.029 36	7.141.673 27
Comptes divers	308.814 26	3.122.348 62	3.431.162 88
Immeubles de la Société	2.150.000 »	648.043 50	2.798.043 50
Mobilier	30.000 »	10.312 80	40.312 80
Fr.	169.431.404 92	35.411.193 24	204.842.598 16

PASSIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Capital social . . . . . Fr.	62.500.000 »	» »	62.500.000 »
Réserve légale	6.250.000 »	» »	6.250.000 »
Fonds de prévoyance { Appartenant aux Actionnaires	12.000.000 »	» »	12.651.244 85
Fonds de prévoyance { Appartenant aux Administrateurs en exercice.	651.244 85	» »	
Effets à payer	14.021.667 75	997.176 17	15.018.843 92
Succursales. . { Comptes fixes.	» »	8.000.000 »	9.024.500 75
Succursales. . { Comptes courants	» »	1.024.500 75	
Correspondants et Comptes courants { en France.	15.474.184 42	3.422.296 16	73.386.308 25
Correspondants et Comptes courants { à l'étranger.	35.721.594 28	18.768.233 39	
Coupons à payer	7.054.440 10	9.183 29	7.063.623 39
Liquidation 31 Décembre 1896	1.744.125 38	» »	1.744.125 38
Comptes divers	3.927.789 88	2.420.750 13	6.348.540 01
Profits et pertes. — Report de l'Exercice 1895 .	4.424.273 92	» »	4.424.273 92
Profits et pertes. — Exercice 1896	5.662.084 34	769.053 35	6.431.137 69
Fr.	169.431.404 92	35.411.193 24	204.842.598 16

COMPTE DE PROFITS et PERTES (Exercice 1896)

DOIT		AVOIR	
I			
Abonnement au timbre, impôts et contributions . . . . . Fr.	148.761 30		
II			
Appointements, gratifications et frais de bureaux.	876.451 07		
Ports de lettres et de titres, dépêches, frais d'études, journaux et publicité, voyages, contentieux, etc.	130.904 19		
III			
Frais d'entretien des immeubles et du mobilier de la Banque.	35.223 17		
IV			
Dotation de la caisse de retraites et de prévoyance pour les employés à Paris	25.000 »		
V			
Décisions de l'Assemblée générale du 27 Janvier 1872.			
Allocation annuelle au Conseil d'administration à titre de jetons de présence . . .	100.000 »		
Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires .	7.840 »		
VI			
Allocation proportionnelle à la Direction et au personnel supérieur à Paris.	172.720 90		
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général.	6.431.137 69		
		Commissions . . . . . Fr.	1.239.290 64
		Intérêts et bénéfice du portefeuille	3.060.425 67
		Reports	563.106 59
		Fonds publics, Actions et Obligations.	2.254.435 96
		Divers.	41.726 11
		Bénéfice net des Succursales	769.053 35
Fr.	7.928.038 32	Fr.	7.928.038 32

RÉPARTITION

Conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts.

Bénéfice net	Fr.	6.431.137 69
Solde reporté de l'Exercice 1895		4.424.273 92
		10.855.411 61
Intérêts à 5 °/₀ sur le capital versé.		3.125.000 »
		7.730.411 61
Conseil d'administration : 10 °/₀ sur Fr. 2.777.777 77.		277.777 77
Solde à répartir aux Actionnaires.		7.452.633 84
Plus les intérêts à 5 °/₀ ci-dessus mentionnés.		3.125.000 »
		10.577.633 84
Dividende de **Quarante-cinq francs** par Action sur les 125,000 Actions formant le capital social		5.625.000 »
Solde à reporter au Crédit du compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1897.	Fr.	4.952.633 84

4078. — Paris. — Imp. Éthiou Pérou. — Hemmerlé et Cie, Succrs, rue de Damiette, 2, 4 et 4 bis.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALES

COMITÉS CONSULTATIFS

AMSTERDAM. MM. G. M. BOISSEVAIN. — M. H. S'JACOB. — P. W. SCHOLTEN.

BRUXELLES. MM. Ch. BALSER. — Bon Del MARMOL. — DUMERCY-HEIRMAN. — A. LÉON.

GENÈVE. MM. A. CHENEVIÈRE. — J. ODIER. — E. PICTET. — E. SAUTTER.

DIRECTEURS ET FONDÉS DE POUVOIRS

AMSTERDAM

Directeurs . . . MM. M. C. van HALL. — H. van WIJCK.

Sous-Directeur. . M. J.-H. HALLO.

Fondés de Pouvoirs MM. J.-B. HERT jor. — J. van VELSEN.

BRUXELLES

Directeur . . . . M. Chev. R. de BAUER.

Sous-Directeurs . . MM. J. BOUDON. — L. BAUER. — H. RULOFFS.

Fondé de Pouvoirs. M. A. TOBBACK.

GENÈVE

Directeur . . . . M. A. ROCH.

Fondé de Pouvoirs M. G. AUBERT.